

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 18 (1930)

Heft: 323

Artikel: Notre enquête : féminisme et travail féminin : (suite et fin)

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-259890>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

« Oh ! non, nous fut-il répondu avec simplicité, mais on me l'a raconté, et comme j'ai beaucoup d'imagination, je crois avoir assisté à la représentation. »

Et maintenant, après ce rapide coup d'œil sur ce que les *Lettres* nous dévoilent des multiples activités sociales de Mme Pieczynska et de ses impressions esthétiques, pénétrons dans l'intimité de cette âme, dont la richesse religieuse nous remplit d'admiration.

On a jugé utile, peut-être pour nous faire assister au point de départ de cette ascension vers les réalités invisibles qui illuminèrent la vie de Mme Pieczynska, d'insérer au début du volume une lettre adressée à une amie très intime, dans laquelle, avec une sincérité parfaite et une simplicité pleine de grandeur, elle esquisse pour sa correspondante un aperçu de sa vie passée. Le caractère autobiographique de ces pages leur confère un intérêt puissant. On y découvre l'élosion d'une âme ardente, le développement d'un caractère fortement trempé, un besoin de dévouement à quelque chose de grand, « un certain goût d'infini et d'enthousiasme inné ». Ces dons merveilleux n'étant pas dirigés par une éducation compréhensive, — Mme Pieczynska était orpheline de naissance. — ce besoin de dévouement découvrit tout d'un coup son objet dans la cause de la Pologne opprimée et malheureuse ! « La Pologne vint au-devant de moi et conquit tout mon cœur. » Comment cette soif de sacrifice amena Mme Pieczynska, âgée de dix-huit ans, belle et passionnée comme elle l'était alors, à accepter d'épouser un Polonais, parent éloigné d'une amie, qu'elle connaissait à peine, qui ne lui plaisait nullement, renonçant ainsi à l'amour une fois pour toutes, dans le but unique de se sacrifier pour la cause de la Pologne et de lui donner des fils, c'est ce qui nous est raconté avec une sobriété et une dignité parfaites. On frémît en se demandant à quoi aurait pu amener pareille détermination, s'il s'était agi d'une nature moins haute et moins noble. La destinée rêvée ne se réalisa pas. Mme Pieczynska n'eut pas d'enfants et cette maternité déçue fut pour elle la plus cruelle des épreuves. « Mon amour pour le pays ne s'était pas refroidi, mais... je voyais que j'avais compté sur l'enfant qui m'était refusé et que sans lui je ne pouvais vivre. » C'est de l'acceptation de cette cruelle déception que semble dater l'aube d'une ère nouvelle : « Une lumière inattendue me fit voir la logique profonde qui dominait mon destin... J'avais un tel besoin de Dieu, qu'au moment où je l'aperçus dans ma vie, je l'adorai avec ravissement, bien que sa main m'eût brisée. » Dès lors, cette vie religieuse ne cessa de se développer en intensité et en profondeur. On en trouve le reflet lumineux au cours de toute cette correspondance, dont elle est comme le « leit-motiv ».

Cette religion est indépendante de toute formule, affranchie de tout dogmatisme, nous dit M. Gounelle. Elle est avant tout une religion de l'amour. Non pas que Mme Pieczynska se refuse à l'étude des plus hautes spéculations philosophiques. En possession de l'ouvrage de Bergson: *L'Evolution créatrice*, elle s'écrie : « Je nage dans ses flots. Ce sont des mers nouvelles, profondes, immenses. » Elle lit *La Philosophie de la Religion* de J.-J. Gourd, celle d'Eucken, et « ces grands esprits projettent des clartés dans son Univers. » Dans tous ses mouvements religieux, son élan vers l'absolu l'éloigne de la théologie, la consacre à une Personne vivante, divine et humaine. Pour elle, la personne de Jésus « sous un aspect humain se revêt d'une grandeur bien plus divine que lorsqu'on s'efforce de se la figurer à part de l'humanité, seul dans un domaine transcendant ». « Les Prières de Rauschenbach répondent parfaitement à ses besoins, et surtout le Notre Père. » Ce qu'elle pense, ce qu'elle croit quant à la vie à venir, « j'aurais quelque peine à le formuler, écrit-elle. J'ai très peu de croyances sur ce sujet. Ce que j'ai, ce sont des espérances, et parfois, dans les meilleurs moments, une profonde confiance que « tout sera bien. »

Mais la corde qui résonne avec le plus de persistance tout au long de cette correspondance d'une si grande richesse de pensée, c'est celle qui a trait au rôle de la souffrance dans le perfectionnement de l'être, la souffrance, non pas passivement acceptée, mais vaincue. Et qui mieux qu'elle aurait le droit de parler de la souffrance, dont la vie n'a été qu'un long renoncement, qu'une lutte énergique avec la maladie, les infir-

mités, toutes les entraves physiques dressées devant un indomptable désir d'action ? On pourrait sans peine tirer de cette correspondance un recueil de pensées de la plus haute inspiration sur ce bienfait de la douleur, pensées rédigées souvent avec une beauté lapidaire qui les grave dans la mémoire : « La souffrance m'a été bonne et même nécessaire. » ... « Sans souffrances, privations, sans sacrifice, douleur, peu d'entre nous parviendraient à cette intuition directe et personnelle de Dieu. » ... « La souffrance vaut la peine d'être soufferte, lorsqu'elle est consentie. » ... Je me souviens d'avoir eu des maladies aigües où, dans l'intervalle de souffrances très vives, j'éprouvais comme des extases spirituelles ... qui me récompensaient grandement de tout ce que j'avais souffert. » ... « Souffrir ou mourir n'est pas la grande affaire ici-bas ... Le but peut être atteint au travers du malheur, et manqué dans le bonheur. » ... « On accorde que le bonheur, c'est la vie complète, et j'accepte cette définition ; mais, je le demande, celui qui n'a jamais beaucoup souffert, a-t-il pleinement vécu ? » A un moment où sa vue était très sérieusement menacée et où la grande ombre de la cécité venait s'ajouter à la constante épreuve de la surdité, Mme Pieczynska écrit ces admirables paroles : « Mon désir profond est que cette étape nouvelle et inattendue de mon existence me rapproche d'un idéal d'unité, de singleness of life que j'ai toujours contemplé sans l'atteindre jamais. Si ce vœu pouvait être exaucé, sa réalisation vaudrait tous les renoncements et les dépouilllements nécessaires pour m'y conduire. » Il est difficile d'imaginer une acceptance plus active de la souffrance, malgré l'apparente contradiction de ces deux termes.

On pourrait multiplier les citations : nous préférions nous arrêter sur l'impression que doit laisser la lecture de ce « breviaire » de la souffrance. « A travers cette existence battue par la tempête, et si souvent terrassée par la souffrance, écrit encore M. Gounelle, il est beau de contempler cette ascension constante d'une âme vers les sommets. » Un enseignement, un exemple, disions-nous ; ceux qui liront les *Lettres* n'y contrediront pas. »

M. GD.

Notre enquête : Féminisme et Travail féminin

(Suite et fin.)¹

L'exercice de votre profession vous a-t-il rendue féministe, si vous ne l'étiez pas encore ? ou confirmée dans vos convictions si vous l'étiez déjà ? et pour quelles raisons ?

Ce qui m'a rendue féministe, ce sont les observations que j'ai pu faire autour de moi depuis l'enfance déjà. J'avais le sentiment très net que la situation dépendante et inférieure de beaucoup de femmes était une injustice. Dans l'exercice de ma profession d'insistitrice, mes relations avec les parents d'élèves, les collègues, les autorités, n'ont fait que renforcer mes convictions féministes. Mais je crois que n'importe quelle profession m'aurait amenée au même résultat.

E. LALIVE, institutrice ménagère. (La Chaux-de-Fonds).

Vous me demandez si c'est ma profession qui m'a rendue féministe ! Non, car je l'étais bien avant, depuis ma tendre jeunesse même. Mais l'exercice de ma profession m'a davantage encore confirmée dans mes convictions en me plaçant devant la réalité des choses de la vie, et ce qui était dans ma jeunesse une conviction purement théorique s'est transformé, par la suite des années et par le travail, en conviction absolue et impérative !

E. LAMBOSSY, médecin-dentiste (Genève).

Féministe avant même d'exercer un commerce, mais confirmée dans cette conviction par cette activité même.

A. MARTIN, magasin de primeurs. (Lausanne).

Depuis mon enfance intéressée à la vie sociale par mon père, je me suis peu à peu rendu compte que les femmes, tout aussi bien que les hommes, étaient capables de donner leur opinion et leur aide à la chose publique. Il est certain que l'exercice d'une profession, l'obligation d'être précis, aide à cette évolution, la

¹ Voir les précédents numéros du *Mouvement*.

responsabilité morale donnant le sentiment des réalités. Une maman avec tous ses devoirs, peut tout aussi bien évoluer dans le même sens; il suffit de s'intéresser à la vie pour être féministe.

V. MÉTIN-GILLIARD, prof. de peinture. (Genève).

1. Oui (en 1906). Pour que la femme médecin puisse être pleinement «l'avocat de ses malades et pas seulement leur guérisseur», comme Virchow le demande de tous les médecins, il m'a paru indispensable que les femmes puissent coopérer directement à l'élaboration des lois. 2. Dès lors l'expérience n'a fait qu'approfondir ma conviction.

Ch. OLIVIER, Dr. en médecine. (Lausanne).

L'exercice de ma profession ne me pas «rendue» féministe, car je ne puis pas me souvenir d'un temps où je ne l'aurais pas été. Mais il m'a confirmée dans mes convictions doublement. D'abord, lorsque j'ai vu la tâche devant moi, j'ai été contente d'avoir confiance dans le courage et le savoir-faire féminins — et une fois engagée dans l'accomplissement de cette tâche, j'ai pensé «Pourquoi tous les devoirs et points de droits? Ne faut-il donc pas faire preuve chaque jour de ces qualités réputées «masculines» et qui confèrent les priviléges?» Où est la justice?

L. PERRENOUD, directrice d'*Institut ménager*.
(Monruz-Neuchâtel).

J'étais déjà féministe avant d'exercer ma profession actuelle. Si je ne l'avais pas été, je le serais devenue certainement, c'est dire que les conditions de mon travail ont confirmé, raffermi même, mes convictions féministes. Je considère qu'il est de toute nécessité que les femmes luttent énergiquement pour leur libération, et pour l'obtention des mêmes droits que les hommes, sinon, elles subiront, encore et toujours, la domination masculine. Dans les rapports quotidiens au travail, les femmes sont mises dans un état d'infériorité (salaire féminin!). Elles doivent se tenir continuellement sur leur défensive, — c'est la lutte pour maintenir au moins ce qui a été acquis.

A. PÉTRÉMAND, caissière-comptable. (Chaux-de-Fonds).

Je ne peux vous dire que ma profession m'a rendue féministe; je suis et ai toujours été d'un caractère plutôt indépendant et certainement que la vie s'est chargée de me rendre plus indépendante encore et de m'obliger à me guider toute seule.

L. PILEUR, corsetière médicale. (Genève).

J'étais féministe toujours et ma profession ne m'a pas influencée; cependant les expériences faites au bureau, mais surtout dans les ménages pauvres ou j'ai soigné des malades, m'ont confirmée dans mes convictions. Pour moi, le droit de vote est une question de justice; il est nécessaire à mon avis dans toutes les questions sociales: hygiène, alcoolisme, éducation, etc. Mais pour arriver à obtenir des

droits; il faut que la femme cesse d'être une petite poupée qui suit aveuglément les commandements de la mode. Qu'elle s'émancipe de toutes les entraves que celle-ci lui impose. Qu'elle soit avant tout une femme de devoir. C'est donc par l'éducation de la femme qu'il faut commencer avant de revendiquer des droits qu'elle remplirait mal.

M. PROBST, infirmière. (Neuchâtel).

J'ai été féministe depuis ma naissance, je crois, de sorte que l'exercice de ma profession n'y a rien changé. Je suis cependant presque sûre que je le serais devenue ces dernières années, si je ne l'avais été. Pourquoi? Parce que je me trouve souvent en présence de lois que j'aimerais bien modifier!

ANTOINETTE QUINCHE, avocate. (Lausanne).

Elevée par des grands parents aux idées libérales, j'ai donc respiré de bonne heure une atmosphère accessible à toute pensée nouvelle. Je ne saurais dire depuis quand je suis féministe, tant l'égalité des sexes dans le domaine politique, et dans bien d'autres, m'a toujours paru naturelle et «allant de soi»! L'exercice de ma profession n'a fait que confirmer et accroître cette conviction, puisque j'ai pu faire l'expérience qu'une femme arrivait parfaitement à mener sa barque dans une profession exercée, en général, uniquement par des hommes.

EVA REYMOND, opticienne. (Neuchâtel).

Le contact d'âme à âme qui s'établit entre l'éducatrice et les enfants montre surabondamment que chez filles et garçons les valeurs sont différentes, mais égales. Or, de même que les différents rayons lumineux sont nécessaires pour constituer la lumière blanche, ainsi l'expression populaire doit être la synthèse des différentes valeurs du pays, afin que la loi soit la force bienfaisante pour tous.

J. ROGET, institutrice. (Genève).

A votre première question, je ne puis pas répondre que je suis devenue féministe dans l'exercice de ma profession; ayant été assez privilégiée, je n'ai pas dû trop lutter; toutefois, assez jeune, j'ai entendu des femmes mariées, instruites, intelligentes, se plaindre de l'inégalité des lois. Mais, puisque nous partageons les soucis de la famille, de la société, de toute la nation, que nous payons nos impôts, c'est d'une élémentaire justice que nous soyons consultées dans toutes les questions que nous connaissons bien, particulièrement celles d'éducation, des apprentissages, de moralité, et que nous puissions lutter efficacement.

M. SCHAEFER. (Genève).

Première question: non. — Deuxième question: non, pas précisément; mais il est probable que, si les femmes votaient, les téléphonistes et les télégraphistes (femmes) auraient été mieux classées dans l'échelle des traitements du statut des fonctionnaires.

A. SCHNEITER, téléphoniste. (Genève).

Une vie et un exemple Millicent Garrett Fawcett

11 juin 1847 — 5 août 1929

(Suite et fin.)¹

Dans le parti libéral, le plus formidable ennemi des suffragistes était Mr. Asquith, le premier ministre, esprit fertile en inventions de toutes sortes pour torpiller les projets de loi favorables au vote féminin. L'échec de la loi suffragiste devant le Parlement, en 1912, mit le comble à la fureur des suffragettes, qui, renouvelant leurs exploits, brisèrent le plus de vitres possible. Mrs. Fawcett, toujours respectueuse de la loi et ennemie de la violence, sentit le coup à sa manière. «Je compris que l'effort de quarante années avait été annihilé d'un seul coup; mais je compris aussi qu'il fallait faire comme le castor devant sa digue détruite: reconstruire tout aussitôt.»

L'Election Fighting Policy représente une phase nouvelle du travail de Mrs. Fawcett et des Sociétés qu'elle présidait. Ce Comité, alimenté par des fonds spéciaux — et l'argent affluait — avait pour but une nouvelle tactique en temps d'élection. Tout candidat au Parlement qui ne pouvait pas se rallier au credo suffragiste était impitoyablement battu. Tout parti

adoptant le suffrage féminin devait être soutenu, et tout devait être mis en œuvre pour faire élire ses candidats. En fait, le Labour Party, seul suffragiste, bénéficiait aussi de l'appui des féministes.

En été 1913, alors que le succès de la cause semblait plus lointain que jamais, eut lieu le grand *Pèlerinage*, c'est-à-dire la marche à pied vers Londres, par huit routes différentes, de toutes les suffragistes du pays. L'effet fut extraordinaire; des villages entiers se joignaient aux pèlerines, des meetings étaient organisés en cours de route, jusqu'à l'imposante réunion finale tenue à Londres à Hyde-Park, où dix-neuf tribunes (des camions, plus exactement) attendaient dix-neuf oratrices.

Survint la grande guerre qui, tout naturellement, suspendit l'agitation politique des féministes qui ne songèrent plus qu'à économiser, aider, protéger, et guérir. «Montrons-nous dignes d'être citoyennes que nous soyons ou non reconnues telles!» avait dit Mrs. Fawcett. Le Comité du groupe suffragiste londonien devint assez vite un bureau d'informations pour toutes les questions touchant le travail des femmes, leur formation professionnelle en tant que munitionneuses et remplaçantes des soldats dans toutes les usines, leur chômage, etc., etc. Ce Comité institua aussi les patrouilles féminines qui en évolutant devinrent les Corps des agents de police. Mrs. Fawcett confesse que l'entrée en guerre des Britanniques sonna pour elle le glas de tout espoir d'émancipation féminine. Elle était très inquiète aussi des divergences qui se produisaient dans les

¹ Voir le *Mouvement*. Nos 319 et 321.

Oui, après en avoir été l'adversaire, trouvant qu'une femme a bien assez à faire sans cela. — Partisan, non pour faire mieux que l'homme en fait de lois, mais en collaboration; l'homme voit les grandes lignes, et la femme en profondeur, dans les questions professionnelles surtout. Plus la femme est occupée, plus elle trouvera le temps de s'occuper d'entr'aide féminine.

A. SORDAT, couturière. (Genève.)

1^e J'ai toujours été féministe depuis l'enfance, malgré un milieu peu sympathique aux idées féministes. — 2^e L'exercice de ma profession n'a fait que confirmer mes convictions féministes et suffragistes, car je crois réellement que si toutes les femmes avaient le droit de vote, il n'y aurait plus de guerres. Cette seule raison, — il y en a beaucoup d'autres, — me semble déjà suffisante pour faire d'une femme une bonne féministe et suffragiste.

C. TREYBAL, professeur au Conservatoire. (Neuchâtel.)

C'est la vie elle-même, indépendamment de ma profession, qui m'a rendue féministe. La femme pédagogue musicienne est moins payée que son collègue masculin. Elle doit, pour améliorer sa situation, faire des études aussi complètes que lui. Ses qualités maternelles, sa patience, sa pénétration psychologique en font une excellente pédagogue. Il faut qu'elle y ajoute une science plus approfondie, un goût plus grand des disciplines générales, afin de pouvoir remplir les fonctions qui sont pour le moment détenues par des hommes. Par son travail elle y arrivera.

M. WICHMANN, professeur au Conservatoire. (Neuchâtel.)

Ma profession m'a confirmée dans mes convictions. J'ai toujours été féministe.

R. WYLER, Dr. en médecine. (Lausanne.)

La Quinzaine féministe

La pétition suffragiste au Conseil Fédéral. — Une Ligue antisuffragiste suisse?... — Quelques chiffres à propos d'élections communales allemandes. — Une femme suisse au Comité de Protection de l'Enfance de la S. d. N. — La première femme pasteur à Genève.

Continuant sa marche, à une allure même plus rapide que celle de l'escargot symbolique, notre pétition fédérale vient de passer des mains de la Commission des pétitions de chacune des deux Chambres fédérales, en celles du Conseil Fédéral. Ici, l'étape risque d'être longue, et l'issue incertaine...

Le Conseil Fédéral, en effet, conformément au mandat reçu des Chambres, va préparer un rapport sur la question

groupes suffragistes quant à l'activité immédiate de leurs membres.

Vers la fin de la guerre, deux événements politiques assureront la victoire du suffrage des femmes. L'un était la très grande impression qu'avait faite la valeur immense du travail féminin au service du pays, et sa générosité sans restrictions et sans marchandages. L'autre tenait au caractère si remarquablement défectueux de l'antique loi électorale encore en vigueur, et si parfaitement injuste, aussi bien envers toute une catégorie d'hommes qu'envers les femmes, qu'il devenait urgent de faire voter une nouvelle loi modifiant l'ancienne. L'opinion publique était favorable au vote féminin, M. Asquith et ses collègues semblaient prêts à se rendre, mais il fallut encore attendre deux ans, multiplier les démarches et les requêtes tout en assistant aux efforts du gouvernement pour « réparer le vieux chaudron plutôt que de l'échanger contre un neuf ». Enfin, M. Lloyd George ayant succédé à M. Asquith, reçut une délégation conduite par Mrs. Fawcett, et les événements se précipitèrent jusqu'à la victoire en 1918. Et Mrs. Fawcett conclut, en 1924, ses souvenirs de vaillante lutteuse par ces mots : « J'ai vécu cinquante années heureuses de travail suffragiste... »

... Elle est morte en août 1929; elle a eu le bonheur rare de voir triompher toutes les causes auxquelles elle s'était dévouée: triomphe des études supérieures ouvertes aux femmes, triomphe des femmes médecins, triomphe de sa propre fille,

du suffrage des femmes. Ce n'est un secret pour personne que notre gouvernement, sauf une faible minorité de deux membres, qui sont plus ou moins liés par l'attitude opposée de leurs partis (MM. Motta et Meyer), n'est guère sympathique à notre cause, et celui de ses membres qu'il a chargé de présenter ce rapport, soit M. Häberlin, le chef du Département de Justice, pas plus que ses collègues, peut-être même moins. Alors, qu'attendre de ce rapport? ... Hélas! ... Et pourtant, si l'envie poussait tout à coup à ces messieurs de faire à la patiente persévérance des suffragistes, une bonne surprise, quel beau conte de fées réalisé en notre prosaïque époque! ...

* * *

Quelques correspondantes de divers cantons ont attiré notre attention sur le copieux communiqué de presse annonçant à la Suisse entière la constitution du groupe bernois de la Ligue antisuffragiste suisse. Mais il nous semblait que cette constitution avait déjà été annoncée, voici quelques mois, avec le même son de trompette? Est-ce le même groupement qui se recrée à nouveau et éprouve le besoin d'en nantir encore une fois le public? est-ce une nouvelle Section qui vient au jour? ou encore, les noms de ses protagonistes nous paraissent à peu près les mêmes que ceux qui avaient été publiés en automne, nous trouverions-nous en présence d'un groupement dont tous les membres sont obligés, vu leur petit nombre, de se faire tous des Maîtres Jacques? ...

Au reste, un mouvement antisuffragiste véritable ne serait pas pour nous déplaire, au contraire, car il nous prouverait à l'évidence que, puisque l'on veut nous combattre, nous valons la peine d'un effort. Mais cette Ligue antisuffragiste suisse touche de trop près, par son programme et ses origines, à certain mouvement que nous avons bien connu en son temps — les suffragistes romands à la brèche en 1919-1920 savent à quoi et à qui nous faisons allusion, — pour qu'il nous soit possible, malgré toute notre bonne volonté, de la prendre au sérieux.

* * *

Pour être un peu tardifs, les chiffres qui suivent, empruntés à la *Korrespondenz Frauenpresse*, et relatifs aux élections municipales en Allemagne, ne manquent pas d'intérêt. Ce sont ceux de la ville de Nuremberg, où des listes différentes avaient été préparées, pour les hommes, et pour les femmes, ce qui a permis d'établir une statistique instructive.

La participation au scrutin, d'abord, nous fait faire quelques mélancoliques constatations sur l'ardeur bien plus grande que portent les électeurs allemands masculins à s'occuper de la chose publique que la plupart de nos concitoyens: 85,43 % des électeurs inscrits ont pris part au vote, et 80,54 % des

Philippa, réussissant merveilleusement les examens les plus durs et devenant assistant principal au Département de l'instruction, triomphe de l'émancipation politique et sociale des Anglaises, triomphe de l'entrée des femmes au Parlement et au gouvernement... Et Mrs. Fawcett elle-même fut une des premières femmes nommées juges de paix, et docteur *honoris causa* des Universités d'Aberdeen et de Birmingham, la première oratrice appelée à parler à l'Université d'Oxford, décorée en 1920 de l'ordre de la reine Elisabeth de Belgique, et nommée, en 1925, Dame Grand-Croix de l'Ordre de l'Empire britannique en récompense de son travail pour les femmes...

Dame Millicent, puisque ainsi elle fut appelée dès 1925, a beaucoup voyagé. L'Italie, la Grèce, l'Egypte, la Palestine la virent souvent passer, s'intéressant à tout et étudiant les conditions de vie des femmes étrangères. A plus de quatre-vingts ans, elle s'en fut encore en Asie, et encouragea les femmes de Ceylan dans leurs efforts vers l'émancipation. Nous, les suffragistes de Suisse, avons certainement beaucoup à apprendre de nos grandes ainées. Ce que la vie de Dame Millicent peut nous inspirer de plus précieux à l'heure qu'il est, c'est assurément la confiance absolue en le triomphe de notre cause.

Jeanne VUILLIOMENET.